

Responsable loisirs tourisme

RNCP35156 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	335p, 335, 334
Formacode(s)	42623
Code(s) ROME	G1202, G1403
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

KLAXON ROUGE · SIRET : 49089646100020

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification a été mise en place en 2011 pour faire suite à une forte demande de compétences professionnelles pour des postes à responsabilité dans le cadre des animations mises en place par les professionnels du secteur concerné (hôtellerie club et villages vacances).

La majorité des tours opérateurs français et étrangers exige de leurs personnels d'animation qu'ils soient titulaires de l'un des diplômes existant dans le secteur d'activité et spécifiquement dans les postes à responsabilité.

La plupart des pays concernés par le tourisme en hôtel-club notamment la Tunisie, la Turquie, le Maroc, la Grèce imposent aux tours opérateurs que les personnels d'animation travaillant sur leurs territoires soient titulaires d'un diplôme correspondant à l'activité exercée en animation.

Les nombreux partenariats liés avec les grands tour-opérateurs français et autres villages de vacances ont permis à l'école Klaxon Rouge de définir les référentiels du métier de Responsable pour répondre à la demande des professionnels et permettre aux animateurs de progresser hiérarchiquement dans le même secteur d'activité et de sécuriser ainsi leurs parcours professionnels.

Le responsable loisirs tourisme doit bien connaître l'ensemble des secteurs de l'animation de toute structure de vacances (Hôtel-club, village de vacances, hôtellerie de plein air). Il a lui-même pratiqué le métier d'animateur ou de responsable mini-club.

Il a un sens de l'organisation et sait diriger une équipe. C'est une personne qui doit être avant tout disponible, serviable, qui maîtrise la pratique de nombreuses activités et possède une bonne culture générale.

ACTIVITÉS VISÉES

Avec son employeur : Le responsable loisirs tourisme est garant de la mise en place des programmes et des exigences de l'entreprise qui l'emploie souvent au travers d'une charte qualité, qu'il a la responsabilité d'appliquer. Il est responsable de la programmation des activités de journées et soirées ainsi que des événements principaux de la saison. Il est en contact avec sa direction au travers d'un rapport hebdomadaire sur la situation de l'équipe mais aussi des clients. Son travail est évalué et a des objectifs à atteindre chaque semaine et chaque mois. En entreprise multi-structures, son travail est évalué au travers d'un système de notation en ligne centralisé par son employeur.

Avec ses équipes :

Il est le supérieur hiérarchique des équipes (de 2 à 20 personnes et plus selon les structures).

Il organise et répartit le travail de chacun. Il organise le planning dans les différents secteurs d'activités. Il contrôle, donne une direction et coordonne les services :

Mini-club : même si le mini club a un responsable d'animation, le Responsable loisirs tourisme est garant de la sécurité

et doit valider la qualité de la programmation ainsi que sa concordance avec la charte de l'employeur.

Equipe d'animateurs : Il est responsable de la qualité de la programmation ainsi que la sécurité des activités mise en place.

Concepteur de spectacles et soirées : Il valide ou non les projets proposés, contrôle leur suivi ainsi que leur réalisation par le concepteur. Il est aussi responsable de la qualité des spectacles ainsi que de la sécurité des participants.

Equipe de Techniciens son et lumière : Toute commande ou réassort de matériels son et lumière passe par le responsable loisirs tourisme qui demande validation auprès de sa direction. Le Responsable loisirs tourisme peut aussi gérer un budget qui lui est alloué et dans ce cas, il est le seul décisionnaire de l'achat de matériel. Il est aussi responsable de la sécurité, de l'entretien du matériel et de son stockage en fin de saison.

Il est donc le garant de la sécurité et de la qualité des activités avant, pendant et après le déroulement des animation

Avec le service RH de son entreprise : Il recrute ses équipes. Il organise le planning des congés individuels conformément à la convention collective appliquée et au code du travail. Il a aussi la responsabilité de déclarer et d'assurer le suivi de tout arrêt maladie ou accident de travail à son employeur.

Il peut avertir ou sanctionner une personne de ses équipes au travers des conditions prévues par sa convention collective et le code du travail.

Avec la direction de l'hôtel et les services hôteliers : Il est parfois le seul représentant sur site du voyageur. De ce fait, il doit assurer la bonne réalisation du contrat signé entre le Tour Opérateur et l'Hôtelier. C'est un chef de service à part entière. Il participe donc à la réunion des chefs de services de la structure chaque semaine au même titre qu'un responsable d'hébergement ou de la restauration. Il interagit également entre les autres services...

En France, le Directeur de la structure (hôtel-club, villages vacances ou campings) est le supérieur hiérarchique direct du Responsable loisirs tourisme.

A l'étranger, le Responsable loisirs tourisme est souvent employé par un tour-opérateur qui l'affecte dans un hôtel-club pour diriger ses équipes d'animation. Son supérieur hiérarchique direct est donc le référent national du tour-opérateur en charge du pays dans lequel il travaille. Le directeur hôtelier représente la structure et n'a pas de liens hiérarchiques, mais un lien opérationnel avec le Responsable loisirs tourisme.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Mettre en place la charte animation de la structure : élaborer un plan d'action, appliquer le cahier des charges, appliquer les process d'hygiène et de sécurité, utiliser les règles de bases du droit du travail, rédiger un rapport , mettre en place les procédures internes à une entreprise, rendre compte à sa hiérarchie et/ou à sa direction hôtelière.

Gérer un budget : respecter son budget, rendre compte à sa direction, utiliser un logiciel spécifique, gérer un stock

Recruter un collaborateur : déterminer un profil, sélectionner les candidats, préparer et réaliser un entretien d'embauche

Présenter son projet d'animation : structurer une réunion de travail, animer une réunion de travail, présenter ses règles de fonctionnement, présenter son programme

Manager une équipe : identifier les compétences de l'équipe, identifier les lacunes ou les points de vigilances de chacun, gérer les conflits, contrôler l'activité de chaque collaborateur, coordonner le programme avec les différents chefs de secteurs (second d'animation, concepteurs de spectacle, responsable Club-enfants, techniciens son et lumières), créer les plannings de travail hebdomadaires

Créer un programme d'animations de journées et de soirées : élaborer un programme d'activités hebdomadaire, rechercher des partenariats locaux, développer la découverte de la culture locale, engager des prestataires extérieurs, collaborer avec les autres services, assurer le suivi du programme

Créer un programme d'animations d'événements exceptionnels : mettre en place des journées ou soirées à thèmes, élaborer un programme personnalisé de groupe

Communiquer : vérifier la signalétique et l'affichage de la structure, créer une affiche, communiquer au travers des réseaux sociaux, utiliser de manière simple le montage vidéo pour promouvoir un événement sur internet ou une diffusion locale, utiliser les logiciels spécifiques

Assurer la relation avec le vacancier : organiser une réunion d'information, assurer le lien entre le vacancier et sa direction, mettre en place les enquêtes de satisfaction, traiter et analyser les fiches de satisfactions clientèle, réaliser une analyse globale , rédiger un rapport d'incident

Blocs de compétences

RNCP35156BC01 — Aministrer le service animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place la charte animation de la structure :

élaborer un plan d'action, appliquer le cahier des charges, appliquer les process d'hygiènes et de sécurité, utiliser les règles de bases du droit du travail, rédiger un rapport , mettre en place les procédures internes à une entreprise, rendre compte à sa hiérarchie et/ou à sa direction hôtelière.

Gérer un budget :

respecter son budget, rendre compte à

sa direction, utiliser un logiciel spécifique, gérer un stock

Recruter un collaborateur : déterminer un

profil, sélectionner les candidats, préparer et réaliser un entretien d'embauche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite

RNCP35156BC02 — Diriger une équipe d'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

Présenter son projet d'animation : structurer une réunion de travail, animer une réunion de travail, présenter ses règles de fonctionnement, présenter son programme

Manager une équipe : identifier les compétences de l'équipe, identifier les lacunes ou les points de vigilances de chacun, gérer les conflits, contrôler l'activité de chaque collaborateur, coordonner le programme avec les différents chefs de secteurs (second d'animation, concepteurs de spectacle, responsable Club-enfants, techniciens son et lumières), créer les plannings de travail hebdomadaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations écrites et pratiques

Evaluations en entreprise

RNCP35156BC03 — Creer et coordonnéer le programme animation et l'accueil des vacanciers.

LISTE DE COMPÉTENCES

Créer un programme d'animations de journées et de soirées : élaborer un programme d'activités hebdomadaire, rechercher des partenariats locaux, développer la découverte de la culture locale, engager des prestataires extérieurs, collaborer avec les autres services, assurer le suivi du programme

Créer un programme d'animations d'évènements exceptionnels : mettre en place des journées ou soirées à thèmes, élaborer un programme personnalisé de groupe

Communiquer : vérifier la signalétique et l'affichage de la structure, créer une affiche, communiquer au travers des réseaux sociaux, utiliser de manière simple le montage vidéo pour promouvoir un évènement sur internet ou une diffusion locale, utiliser les logiciels spécifiques

Assurer la relation avec le vacancier : organiser une réunion d'information, assurer le lien entre le vacancier et sa direction, mettre en place les enquêtes de satisfaction, traiter et analyser les fiches de satisfactions clientèle, réaliser une analyse globale , rédiger un rapport d'incident

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation écrite

Evaluations en entreprise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce dans les villages de vacances , les hotels et villages clubs, l'hôtellerie de plein air, les compagnies maritimes de croisières.

Ces structures sont de tailles très variables puisque leur capacité d'accueil peut aller de 50 à plus de 3500 clients conduisant à diriger une équipe de concepteurs de spectacles, d'animateurs et de techniciens constituée de 4 à 50 personnes.

Le grand nombre d'établissements employeurs, la taille très variable des structures, les différences de clientèles permettent un grand choix de postes adaptés aux affinités particulières de chacun, dans le cadre de différentes

conventions collectives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable Animation.

Responsable Loisirs

Chef de village vacances

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 830 €
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs · tension 3/5 (Modérée) S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration · tension 4/5 (Élevée) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	73 702
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	S2X81 — Agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la gestion des structures de loisirs S3X90 — Patrons et cadres de l'hôtellerie et de la restauration V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

De niveau 4, avec une expérience de 2 ans en animation touristique. Le candidat doit avoir une forte motivation, un bon niveau de culture générale et bonne condition physique. Il doit être autonome, avoir une certaine maturité pour encadrer une équipe, avoir un bon relationnel et une aptitude à vivre en collectivité.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Deux représentants des entreprises du secteur professionnel concerné : un représentant des employeurs et un représentant des salariés

Un représentant de Klaxon Rouge

Le président du jury est désigné parmi les représentants des entreprises.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 437 €
--------------------------------	---------

Selon la branche 8 009 € – 9 788 €

Prise en charge	Branches concernées
9 437 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 788 €	CPNEF des organismes de tourisme, CPNEFP hôtellerie de plein air
8 212 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
8 009 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	12	0	100 %	83 %
2018	11	0	100 %	70 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23806

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38912

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.klaxonrouge.com/formation/responsable-animation/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35156/>